 ETUDE 2019

Mutation sociale et professionnelle   
liées au développement du numérique

*L’analyse des processus digitaux dans tous les champs de vie et de travail des agents sera un apport important à une meilleure approche par toutes les structures sociales et syndicales, du vécu et des attentes de ces derniers et donc une meilleure approche pour mener avec eux des actions en proximité.*



Le 2 juillet 2019, le conseil d’administration de l’IFOREP a lancé une nouvelle étude « Mutation sociale et professionnelle liées au développement numérique ». Cette étude est l’une des actions concrète prévues dans le cadre des activités de recherches de l’institut.

La première étude fixait la problématique des enjeux du numérique d’un point de vue générale et plus particulièrement dans les activités sociales. A partir du premier bilan posé, cette nouvelle étude propose de mieux appréhender la façon dont les ayants et ouvrants droits, en particulier les agents en situation d’activités, perçoivent les mutations digitales.

S’agissant du personnel des IEG la problématique est triple : comprendre comment les ouvrants droits et leurs représentants et élus syndicaux font face au digital dans leur travail et comment y résistent-ils, se l’approprient-ils ? Et donc comment cela influence fortement l’usage qu’ils en ont en matière d’ASS ; d’autant plus que les frontières des entreprises, des temps de travail et du travail lui-même deviennent très poreuses du fait du digital ; comprendre comment perçoivent-ils le digital en matière d’ASS, de syndicalisme et de démocratie sociale ; comprendre comment les directions d’entreprise pilotent les processus digitaux et vers quoi cette révolution conduit les entreprises. Et en quoi l’ensemble de ces processus imbriqués modifient fortement les modes de vie. Et comment les modes de vie et de travail s’en trouvent impactées, voir bouleversés.

Afin de mieux cerner les axes d’action possible pour :

* Améliorer leur maitrise de leurs conditions de vie et de travail par une meilleure maitrise du numérique.
* Permettre aux travailleurs avec les représentants des salariés d’intervenir sur le travail et le transforme.
* Combattre la fracture numérique.
* Améliorer la proximité entre les acteurs sociaux et les agents.
* Revitaliser la démocratie sociale.
* Favoriser leur intervention dans les AS.

En effet les représentants des salariés et leurs différentes structures sociales et syndicales sont à la confluence de plusieurs champs d’intervention et appartiennent à divers mondes socioéconomiques.

A ce titre, il apparaît nécessaire d’avoir une démarche d’appropriation des cultures numériques par l’éducation populaire et mettre la transformation digitale des services publics, de l’état, des entreprises de l’énergie au service de l’humain. En cela les liens avec différents acteurs dont ceux de l’ESS (mutuelles, caisses d’assurance sociale, entreprises de l’ESS…..) apparaissent naturels.

Il serait intéressant que l’étude puisse être étendue à ces champs d’investigation : les IEG et l’ESS. Notamment pour mieux appréhender les défis posés dans la réalité de leur environnement et en comparant diverses approches des acteurs concernés (qui peuvent être aussi des partenaires des organismes sociaux et syndicaux).

S’agissant des structures de l’ESS, il s’agit évidemment de voir d’une part comment des organismes comparables aux CMCAS et à la CCAS font face au digital et en quoi leurs expérimentations peuvent être source de partage d’expériences et d’enrichissements croisés ; d’autre part de déceler les possibilités de mutualisation et de coopération nouvelle que peut offrir le digital avec des partenaires actuels ou potentiels et ainsi mieux appréhender les réponses à construire de ce que peuvent être les droits de demain.

L’étude comportera des entretiens avec les interlocuteurs suivants :

* Elus du personnel et responsables syndicaux locaux dans divers unités représentatives des IEG (centrales de production ; réseau de transport ; unité de distribution ; sièges sociaux et administratifs) et des diverses entreprises (EDF, ENEDIS, Engie, GRDF, RTE, CNR)
* Représentants des directions au plan local comme au plan national
* Représentants des cabinets de consultants (désignés par les directions ou la représentation du personnel) qui sont intervenus sur la mise en place du digital
* Représentants des starts ups auxquels font appel les entreprises
* Représentants des directions et des élus du personnel de mutuelles, de caisses d’assurance sociale, d’entreprise de l’ESS
* Analyse complémentaire des expériences des partenaires sociaux en matière de pilotage du numérique dans des secteurs comparables aux IEG (télécom, banque, chimie)
* Lancement d’une enquête plus large auprès des bénéficiaires dans leurs diversité sur ce qu’ils pensent et ce qu’ils attendent du numérique en matière d’ASS.

**Les conclusions de l’étude sont attendues pour fin d’année 2019**